

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE IVOIRE GENIE CIVIL » en abrégé « EIG »

Siège ABIDJAN ABOBO ANONKOUA KOUTE, Lot 94,
Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE IVOIRE GENIE CIVIL

» en abrégé « EIG »

Objet :

- Tous travaux de Bâtiment
- Maçonnerie- électricité – peinture-revêtement, de sol et mur
- Travaux de rénovation
- Plan 2D,3D, Piscines
- Décoration intérieur
- Etudes, conseils et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO ANONKOUA KOUTE, Lot 94,
Ilot 12

Dirigeant(s) M DIABAGATE BAMORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13065 du 17/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77446/GTCA/RC/2024 du 17/12/2024

